

Secrétaire : Géraldine Cavelier

**Présents** :

- Monique Félix, adhérente et représentant la mairie de Martainville-Epreville ;
- Francis Pelée, adhérent.

Membres du bureau présents :

- Isabelle Kaszczyc, présidente ;
- Daniel Delesque, vice -président et responsable section chorale ;
- Christine Hunkeler, trésorière ;
- Géraldine Cavelier, secrétaire suppléante et responsable section gym adultes.

Membres du bureau excusés :

- Lionel Kaszczyc, secrétaire et responsable section boxe ;
- Emmanuelle Vignaux, responsable section gym enfants ;
- Florence Da Silva, trésorière adjointe.

**Bilan des sections** :

Compte tenu de la situation et des protocoles sanitaires, le nombre d'adhérents a baissé.

Nous tenons à rappeler que les cotisations n'ont pas augmenté depuis 2012.

- **Gym adultes** :

Animateurs : Anne-Sophie Geiger et Gaël Lefrançois.

Cours : lundi 14h00-16h00 et jeudi 18h00-21h00.

(Les cours du mardi n'ont pas été ouverts faute de recrutement d'un animateur)

65 adhérents, nombre d'heures de cours : 5.

A partir de la fin Novembre 2020, les cours ont été dispensé via une plateforme de visioconférence aux mêmes jours et mêmes horaires et ce jusqu'au 1<sup>er</sup> juillet 2021.

18 adhérents ont suivi ces cours.

Le cours du jeudi 20h00-21h00 a été supprimé faute d'un nombre suffisant de participants, cette heure a été déclaré en chômage partiel.

L'association a décidé de rembourser une partie des cotisations aux adhérents ne s'étant jamais connectés via cette plateforme.

Bilan financier négatif : - 1035,57 €.

Cotisation 2021-2022 :

1h : 90 € (+10 € soit + 0,90 € par mois)

2h : 120 € (+5 € soit +1,10 € par mois)

Cotisations inchangées pour 3h, 4h et 5h de cours : 135 €, 145 €, 155 €.

- **Gym enfants :**

Animateur : Gaël Lefrançois.

Cours : mercredi après-midi 2h.

14 adhérents.

A partir de la fin Novembre 2020, les cours ont été dispensés via une plateforme de visioconférence aux mêmes jours et mêmes horaires. Compte tenu du peu de participants et de la difficulté à organiser ces cours avec des enfants, les cours ont été arrêtés fin Février. Les heures ont été déclarées en chômage partiel.

L'association a décidé de ne pas encaisser les chèques du 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> trimestre.

Bilan financier négatif : -645,56 €.

Pas d'augmentation de cotisation : 90 € pour 55 min et 80 € pour 45 min.

- **Boxe française :**

Animateur : Didier Vétier.

Cours : mardi soir 20h-21h30.

Adhérents : 20.

Compte tenu de l'interdiction des sports de combat par les protocoles sanitaires, les cours ont été interrompus fin Octobre.

L'association a décidé de pas encaisser les chèques du 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> trimestre.

Bilan financier négatif : -380,49 €.

Pas d'augmentation de cotisation : 125 € pour 1h30.

- **Chorale :**

La chorale n'a pas repris cette saison eu égard à un protocole sanitaire strict. Elle réouvrira à la saison prochaine.

Pas d'augmentation de cotisation.

### **Perspectives :**

Nous espérons pouvoir reprendre les cours normalement en Septembre mais il y a encore beaucoup d'incertitudes.

Nous avons de nombreuses idées et projets, mais il nous semble peu judicieux, dans la situation actuelle, de nous lancer à l'aveugle. Nous aviserons dès que nous aurons toutes les informations utiles.

Le règlement des cotisations 2021-2022 se fera selon la modalité suivante :

- Paiement obligatoire de la cotisation par 3 chèques donnés en début de saison.
- Cela nous permettra, uniquement en cas de restrictions sanitaires, d'effectuer un remboursement partiel.

Reprise des cours prévue de 13 Septembre.

**Remerciements :**

L'association remercie la mairie de Martainville-Epreville pour la subvention accordée.

Fait le 30/06/2021.